

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 23/01/2018

Absents excusés : Sylvie Gignoux, Jean François Martin, Yves Boyer, Thierry Baillet

INFORMATIONS DIVERSES

Compte rendu de l'assemblée Générale du CODEP, 40 clubs sur 50 étaient représentés. L'effectif de licenciés s'établit à 500 cyclotes, 1400 cyclos et 220 jeunes. Au cours de cette assemblée, la convention La Londe territoire vélo- FFCT a été signée.

A l'occasion de la fête du vélo le 20 mai, différents stands seront animés par le club et la municipalité jeunes : troc vélo, parcours familles, stand vélo, stand réparation, stand UCPL,
Le club choisira sa journée d'animation lors de la semaine de randonnée pédestre.

GARAGE CLUB

Notre président a obtenu de Monsieur le Maire 2 emplacements de garage sous l'immeuble « le chêne et l'olivier ». A nous de l'isoler par un mur et une porte d'accès. Cette acquisition nous permettra de garer la remorque route (actuellement garée aimablement chez Gérard Lerambert) et de stocker des matériels encombrants (banderoles, vélos d'essais... actuellement garés dans une soupenle dans l'enceinte de la maison des associations). Cet isolement sera fait par nos soins. L'estimation du coup des travaux se monte à 700€, dépense votée à l'unanimité.
La remorque VTT reste garée dans la cour de la maison des associations.

MAURIN DES MAURES

Une subvention supplémentaire de 1500 € a été allouée au club par la municipalité.

La prestation animation, discutée lors de la réunion du 02 janvier est acceptée pour la somme de 547 €.

La saisie informatique immédiate des participants ne concernera que les licenciés FFCT (voir réunion du 12/01).

Le domaine des Jassons nous sponsorise pour une somme de 250€, des démarches vont être faites auprès d'autres sponsors potentiels.

Décathlon offrira une ristourne de 10% à tout participant pour tout achat dans un délai de 10 jours) et sur présentation de sa feuille d'engagement) concernant le rayon vélo et accessoires hors promotions. De plus fourniture éventuelle d'une arche et de banderoles (action en cours).

Il est décidé de supprimer sur le T-shirt le logo d'Odalys au profit de Décathlon.

Il est envisagé de donner aux bénévoles un gilet sans manches multipoches (modèle pêche) afin qu'ils soient clairement identifiés par les participants.

1200 T-shirts vont être achetés pour les participants.

La FFCT offre 400 plaques de cadre, 800 seront commandées (ets Dulac).